

Lyon, le 01/07/2026

Emmanuel TRIZAC
Président de l'ENS de Lyon
president@ens-lyon.fr

M. Frédéric Abécassis
Laboratoire de recherche historique
Rhône-Alpes (LARHRA)

Objet : désignation en qualité de référent « racisme, antisémitisme » 2026 - 2028

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous nommer membre de la mission « Égalité et diversité » et de vous confier, conformément à la circulaire MESR du 9 janvier 2024 et à la loi n° 2025-732 du 31 juillet 2025 relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur, les fonctions de référent « racisme, antisémitisme » afin de sensibiliser et de promouvoir au mieux la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au sein de la communauté universitaire de l'ENS de Lyon et, ce pour une durée de 2 ans (2026-2028).

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la politique de prévention et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, conduite par l'établissement, conformément aux orientations du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans l'exercice de vos fonctions, vous agissez dans le respect des principes d'impartialité, de confidentialité, de neutralité et de discrétion professionnelle. Vous exercez une mission d'expertise, de conseil, de prévention et d'orientation et ne vous substituez ni aux autorités disciplinaires, ni aux autorités judiciaires ni aux services compétents de l'établissement.

Vous êtes systématiquement informé des actes ou propos à caractère raciste, antisémite ou discriminatoire portés à la connaissance de l'établissement et communiquez sans délai à la direction générale des services toute information relative à une menace ou à un acte de violence contre les personnes ou les biens.

1. Périmètre d'intervention

Votre mission s'exerce au bénéfice :

- des personnels de l'établissement, administratifs, techniques, d'enseignement et de recherche, y compris les doctorantes et doctorants,
- des étudiantes et étudiants de l'établissement,
- plus largement de l'ensemble des personnes physiques ou morales présentes dans l'établissement à quelque titre que ce soit (ex : personnels invités, prestataires, intervenants extérieurs...).

Vous pouvez être saisi par toute personne concernée ainsi que par l'administration de l'établissement. Vous êtes notamment systématiquement associé aux situations signalées par les dispositifs de recueil de la parole des victimes, afin de faciliter l'appréciation des faits et l'accompagnement des personnes concernées.

2. Missions

Dans le cadre de cette mission, vous êtes chargé :

- de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de l'établissement en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine,
- de participer à l'élaboration et à l'évolution des dispositifs et procédures internes relevant de ce champ,
- de participer aux actions de prévention, de sensibilisation et de diffusion d'une culture du droit auprès des différents publics de l'établissement,
- d'assurer une mission de veille et de recensement des faits portés à votre connaissance et de contribuer à l'identification des risques et à leur prévention,
- de contribuer au dispositif de signalement des actes de violence, discrimination... mis en place dans l'établissement, notamment par l'orientation des personnels et des usagers concernés,
- d'apporter, à la demande de l'établissement, une expertise destinée à éclairer l'instruction de faits à caractère raciste, antisémite ou discriminatoire,
- de participer, lorsque cela apparaît opportun, à des démarches de médiation,
- de développer les coopérations utiles avec les directions et services concernés ainsi qu'avec les autres référents de l'établissement et les partenaires institutionnels compétents,
- de participer, dans la mesure du possible, au réseau national des référents « racisme, antisémitisme » animé par le ministère ainsi qu'aux actions organisées dans ce cadre.

3. Positionnement et relations fonctionnelles

Dans le cadre de cette mission, vous êtes directement rattaché au Président de l'établissement, auquel vous rendez compte de l'exercice de votre mission.

Dans le cadre de vos attributions et au sein de la mission égalité et diversité, vous entretenez des liens fonctionnels avec les différentes directions et services de l'École, les dispositifs de signalement et d'accompagnement, le fonctionnaire sécurité défense, les référents exerçant des missions connexes ainsi que la référente laïcité de l'École, les services académiques et les partenaires institutionnels compétents.

Vous êtes associé, en tant que de besoin, aux réflexions et travaux conduits par l'établissement sur le sujet.

4. Conditions d'exercice

L'établissement veille à vous assurer les conditions nécessaires au bon accomplissement de vos missions. Dans ce cadre, vous bénéficiez du temps nécessaire à leur exercice, dans le respect des contraintes de fonctionnement de vos activités, ainsi que de l'appui des services compétents de l'Ecole, notamment de la mission « Egalité et diversité » et de l'accès aux informations et outils de communication utiles à l'accomplissement de vos missions.

L'Etablissement veille également à assurer la visibilité de votre mission auprès des personnels et des usagers et facilite, dans la mesure du possible, votre participation aux actions de formation et au réseau national des référents « racisme, antisémitisme ».

5. Bilan de l'activité

Avec la mission égalité et diversité, vous rendez compte régulièrement au Président de l'établissement et établissez chaque année un rapport d'activité. Ce rapport présente les actions conduites, les principaux constats effectués et, le cas échéant, les propositions susceptibles de contribuer au renforcement de la politique de prévention et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine au sein de l'établissement.

Je vous remercie pour votre engagement au service des valeurs de respect, d'égalité et de lutte contre toutes les formes de discrimination.



Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon

Emmanuel Trizac

Président

